

Le projet associatif : gardons le cap !



article 03

article 05



Les valeurs associatives selon Fayou

article 01

Le mot du Président et de la Directrice Générale

article 02

La fonction de trésorière au sein du Bureau associatif



Le fil

Le Projet Associatif de l'APAJH Yvelines

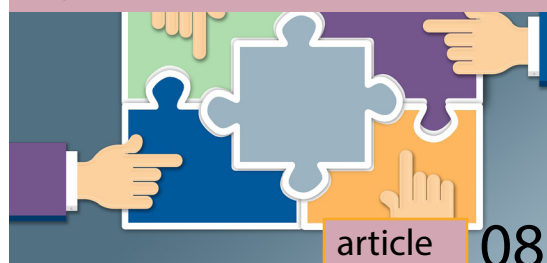


article 07



Nevez vous présente sa vision des valeurs associatives

S'appropriier le projet associatif au Foyer des Réaux !



article 08

LE MOT DU PRESIDENT ET DE LA DIRECTRICE GENERALE

Chères lectrices et lecteurs, ce numéro vient tout juste un an après le début de notre travail d'actualisation du projet associatif 2023-2027.

Ce projet a donné lieu à des réunions, rencontres, ou consultations de toutes les parties prenantes d'une association telle que la nôtre.

Si le projet associatif de l'APAJH Yvelines présente notre organisation, nos objectifs, nos missions et perspectives, il repose sur des valeurs, et celles-ci sont fondamentales pour tous nos salariés, les personnes accompagnées, et leurs proches.

Ces valeurs, en cohérence avec la charte des droits et libertés, sont au nombre de quatre et ne sont pas classées par ordre d'importance, mais alphabétique, dans la mesure où aucune n'est supérieure à l'autre et toutes sont d'égale force :

- **Citoyenneté**, permet à chaque Personne d'avoir les droits et devoirs d'un citoyen à part entière, d'être le plus autonome possible, et actrice/acteur de ses choix et décisions.

- **Engagement**, promeut la Bientraitance au quotidien, la singularité des actions menées sans distinction de handicap, âge ou sexe, l'aide aux aidants, le soutien à la parentalité et la vie affective, ainsi que l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail de tous les salariés.

- **Ouverture d'esprit et tolérance** nous imposent la plus stricte neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale et politique, pour le respect de tous les acteurs associatifs avec en premier lieu les personnes accompagnées.

- **Solidarité et responsabilité** permettent d'assurer la meilleure inclusion dans la société, le soutien aux familles, tout en veillant à fédérer les acteurs, et assurer la bonne utilisation des fonds alloués par les pouvoirs publics. Pour les personnes et leur famille, ces valeurs sont garantes d'un accompagnement de qualité, respectueux de nos obligations, des attentes et besoins de chacune et chacun.

Pour les salariés, ces fondamentaux portent leurs actions au quotidien.

Vous travaillez, vous êtes accompagné ou votre proche est accompagné par un de nos ESMS, ou encore vous collaborez en tant que partenaire avec nous, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance ou relire notre projet associatif 2023-2027 pour mieux percevoir notre environnement associatif et ce qui nous guide.

Cette année de réflexion et rédaction a été accompagnée par l'ANDESI de manière à nous engager à faire un pas de côté à chaque étape pour ne pas entrer dans des collectifs dénués de sens au travers de nos principes d'intervention et d'action.

Depuis janvier, les cadres de Direction diffusent dans les équipes ce projet associatif, et elles-mêmes sont en charge de le partager avec les personnes accompagnées.

Même Fayou et Nevez, nos deux chiens d'accompagnement social ont été « nourris » par nos valeurs, et vous dévoilent ce qu'ils en ont retenu depuis leur condition canine dans le Monde des humains !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alec de Guillenchmidt
Président et Administrateur

Véronique Delanghe
Directrice Générale

COMITÉ DE RÉDACTION :

Véronique Delanghe - Directrice Générale
Isabelle Alexandre - Directrice Foyer des Réaux
Carine Jamet - Chef de Service ESAT J.Charcot
Madeleine Langlois - Chef de Service SIAM 78 Nord
Aurélia Mahric : Chef de Service Foyer des Réaux
Blandine Pierens : Chef de Service Foyer des Saules
Conception et mise en page : Vanessa Galliet



La fonction de trésorière au sein du Bureau associatif

par Dominique BONNET, Trésorière et administratrice

J'ai rejoint l'APAJH Yvelines en 2017 en tant qu'administratrice. A ce titre, j'ai assisté à l'Assemblée Générale, et à deux Conseils d'Administration. Très vite, j'ai été invitée à plusieurs réunions de Bureau, puis on m'a proposé d'en devenir membre.

S'investir dans la Gouvernance d'une Association demande une certaine disponibilité. En contrepartie, cette activité est passionnante et très enrichissante.

En novembre 2019, le Président m'a demandé de prendre en charge le poste de Trésorière Adjointe, puis, en juin 2020 celui de Trésorière, propositions que j'ai accepté avec enthousiasme. Ma candidature a été approuvée par le Conseil d'administration qui m'a élue.

La fonction administrative et financière de l'Association est assurée en collaboration entre les membres du Bureau (Président, Secrétaire et Trésorière), la Directrice générale et le Directeur Administratif et Financier (DAF). Ce dernier réalise le bilan, le compte de résultat, et le budget prévisionnel. La Trésorière prépare les comptes qui seront soumis à l'Assemblée Générale pour validation.

Le DAF et la Trésorière forment un binôme et travaillent en toute transparence.

L'APAJH Yvelines a la chance de posséder en la personne

de Pierre Sénéchal un DAF d'une qualité exceptionnelle. Sa rigueur, sa disponibilité, et son sens de la pédagogie ont beaucoup facilité ma prise de fonction.

Nous nous réunissons trois à quatre fois par an. Lors de ces réunions, nous préparons les Conseils d'Administration, l'Assemblée Générale (Pierre prépare le rapport financier, et nous en coanimons la présentation). Nous abordons également différents thèmes en fonction de la période de l'année (préparation du Plan Pluriannuel des Investissements, EPRD...). Il m'informe également des contrôles effectués par lui et son service (contrôles sur les paies, les comptes...). Nous abordons les sujets d'actualité (mise en place de "Laforcade", dépenses "énergie" 2023...) ainsi que les grands projets d'investissement. Nous échangeons également par mail : Pierre m'informe de tous les événements importants du calendrier comptable (dépôt de l'EPRD dans les délais, validation de ces documents par les services financiers...). Je tiens à remercier tous les comptables du siège et des établissements pour leur travail rigoureux au quotidien, et un grand merci à Pierre Sénéchal pour son soutien, et son investissement sans faille.



Le Projet Associatif : gardons le cap !

par Mary-Line VIDALOT, Administratrice

Loin d'être un énième document "administratif obligatoire", le Projet Associatif est la boussole, le cap à maintenir pour que les personnes accompagnées dans nos établissements et services le soient avec professionnalisme, bientraitance et bienveillance, et dans le respect des valeurs portées par l'APA JH Yvelines.

C'est bien entendu le souhait de tout parent d'un enfant, ou adulte en situation de handicap, et si l'accompagnement au quotidien durant l'enfance et l'adolescence est envahissant, il peut se révéler moins omniprésent lors du passage à l'âge adulte. Ce fût mon cas, hormis les 7 années de recherche et d'attente pour une place en FAM (je suis certaine que nombre d'entre vous se reconnaissent dans ces quelques lignes ...).

A ce moment de mon parcours de mère, mais toujours en activité professionnelle, j'ai souhaité entrer au Conseil d'Administration de l'APA JH Yvelines, puisque ma grande fille avait enfin une place en FAM (en externat d'abord, puis en semi-internat et enfin plus tard, en internat).

Le fonctionnement des établissements pour adultes est différent de celui des établissements pour enfants. Il est donc nécessaire de s'imprégner de cette "culture". Certains sujets présentés en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale nous aident dans cet apprentissage. En revanche, ces réunions ne permettent pas d'approfondir les sujets car le temps manque, même si les questions sont accueillies avec bienveillance.

C'est donc ce qui a motivé ma demande d'entrer au bureau de l'APA JH Yvelines lorsque j'ai pris ma retraite.

Je suis très heureuse que ma candidature ait été retenue. J'apprends énormément, et continuerai longtemps d'apprendre car avec 28 établissements et services, les situations sont très diverses, et appellent des réponses différentes.

Notre "fonction" de parent de personne en situation de handicap nous amène à être exigeant dans la prise en charge de nos enfants/adultes. Il est cependant intéressant de comprendre le "pourquoi du comment" de certaines situations difficiles. Un exemple concret : la crise du COVID.

Vous avez toutes et tous vu les établissements se "vider" de professionnels connus et reconnus pour leurs compétences, et pour certains depuis longtemps !

Quel drame pour nos enfants/adultes, et quelle inquiétude pour nous, parents !

La raison de cet exode : la rémunération insuffisante.

D'où la réaction des parents et familles : "il n'y a qu'à les augmenter !"

Malheureusement non, "il n'y a pas qu'à ..." la situation est bien plus complexe et, c'est ma présence en réunion de bureau qui m'a éclairée sur le "pourquoi du comment".

Si l'Association finance sur ses fonds propres des primes exceptionnelles, pour le dire crûment, elle n'en reverra pas la couleur ! Car les financeurs (ARS et CD) financent selon des grilles de salaire, pas un sou de plus, pas un sou de moins.

Si la décision d'octroi de prime exceptionnelle n'est pas de leur fait, aucun remboursement ne sera possible, et les fonds propres de l'Association, malheureusement, ne sont pas inépuisables.

Il a donc fallu attendre les accords du SEGUR du médico-social pour pouvoir répondre aux attentes des professionnels des structures, en mal de reconnaissance. Ces accords ont cependant aussi généré des questionnements, des problèmes sociaux dans les établissements (et cela la presse n'en a pas fait écho !) : je n'aurais pas intuité ces difficultés majeures dans la gestion quotidienne de l'Association, sans les explications entendues en réunion de bureau !

Ces rendez-vous mensuels sont vraiment importants car ils sont la "feuille de route" de l'APA JH Yvelines. Chaque membre du bureau peut y exprimer ses interrogations, son point de vue, argumenter. Les décisions ne sont pas portées par une seule personne, mais bien débattues ; reflet d'une gouvernance associative démocratique, telle qu'annoncée dans le Projet Associatif !

J'espère pouvoir continuer d'œuvrer - à mon humble niveau - au sein de ces diverses instances essentielles pour le bien-être des personnes accompagnées, et vous invite à nous y rejoindre.



Les Administrateurs et Administratrices de l'APAJH Yvelines, Association Médico-Sociale

par Jacques COMMISSAIRE, Secrétaire Général

Une Association loi 1901, telle que l'APAJH Yvelines, est composée de membres actifs, qui versent une cotisation comme engagement à leur participation.

Ces membres actifs, adhérents, éventuellement complétés par des représentants d'autres Associations, composent une Assemblée Générale.

Cette Assemblée Générale se réunit une fois par an. Principalement, elle élit, pour 6 ans, des membres Administrateurs qui sont des bénévoles et composent le Conseil d'Administration. Ce Conseil est l'organe de gestion de l'Association. Dans notre Association, le Conseil d'Administration se réunit au moins 3 fois par an, et les Administrateurs participent à l'Assemblée Générale annuelle, avec les autres membres adhérents.

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un bureau tous les deux ans. Ce dernier a délégation pour prendre les décisions de gestion de l'Association, et les proposent ensuite à l'approbation du Conseil d'Administration suivant. Sans Administrateurs, une Association ne peut pas exister.

Le Conseil d'administration est chargé de contrôler la gestion des budgets, des investissements et du fonctionnement de toutes les structures de l'Association qui accompagnent quotidiennement 1100 personnes, et compte plus de 550 salariés. Par délégation de la MDPH78, un service de l'Association traite plus de 2000 dossiers d'évaluation, de suivi et d'orientation de personnes en situation de handicap et de personnes âgées

en perte d'autonomie sur une partie du département.

Les Administratrices, ou les Administrateurs, sont pour notre Association des personnes qui ont la responsabilité des orientations, et des résultats de l'Association.

Les administrateurs ont un guide qui est le Projet Associatif, que vous pouvez consulter sur le site web de l'Association (www.apajh78.org).

Les ressources financières, toutes publiques, proviennent majoritairement de deux sources, qui sont le Conseil Départemental pour les hébergements, et l'Agence Régionale de Santé (ARS) souvent appelée « la Sécurité sociale » pour les soins. Cet argent public, nos Administrateurs, qui orientent les actions de nos salariés à travers la Direction Générale, en prennent grand soin pour que tous les accompagnements nécessaires à ces citoyens porteurs de handicap soient les plus adaptés possibles.

Avec un peu de temps à offrir, un engagement humain valorisant et fondamental assurant la pérennisation d'une Association, vous pouvez rejoindre l'APAJH Yvelines en tant qu'Administrateur, ou Administratrice :

- Pour vous parents, avec votre expertise.
- Pour vous, membres de familles, amis, connaissances, avec votre envie de soutenir.
- Pour vous aidants, afin d'échanger.
- Pour vous citoyens, avec votre esprit ouvert et tolérant, et par solidarité.



FOYER DES SAULES

Les valeurs associatives de l'APAJH Yvelines selon Fayou

par Fayou, Chien d'accompagnement social Handi'chiens

Le 14 février dernier, je fêtais mes 11 ans d'entrée au Foyer des Saules, et donc à l'APAJH Yvelines. J'espère secrètement un bon gâteau de croquettes.... Eh bien non, tout le monde a oublié !!! Et, en plus, on m'a mis devant une page blanche avec un stylo pour me demander d'écrire ce que je pensais des valeurs associatives. Ils sont fous ces humains !! Mais, c'est un bel exercice de retour sur ces 11 années de service au sein de l'Association, alors je me lance !

• **Citoyenneté** : Je crois que ma présence, lorsque nous sortons du foyer, leur permet d'être au cœur de la ville, comme tout citoyen, mais également d'être vu, et reconnu, comme toute personne qui se promène avec son chien. J'entends souvent mes référentes dire que le chien cache le fauteuil. Moi, je dirai que je permets aux résidents de se sentir citoyen. De plus, avec mon allure sympathique, le dialogue s'engage toujours avec des petites phrases telles que : « Bonjour, qu'il est beau votre chien ! Comment s'appelle-t'il ? Est-ce que je peux le caresser ? Vous habitez le foyer derrière la gendarmerie ? » Je suis sûr que vous imaginez très bien la scène. Mais la quantité de regards bienveillants est inimaginable : ils sont reconnus, et non dévisagés, ou évités ! C'est la même chose lorsque nous allons faire les courses, et que je suis le seul chien à entrer dans le supermarché ! Quelle fierté dans leur regard ! Ma cape est le symbole même de leur citoyenneté. Mes référentes éducatrices spécialisées ont toujours eu à cœur de faire vivre cette valeur associative et j'y ai toute ma place pour la représenter.

• **Engagement** : cela fait 11 ans que je me suis engagé à leur côté, pour leur permettre de s'épanouir dans leur vie, et les soutenir sans faille. Les professionnels de

l'APAJH Yvelines me soutiennent dans cet engagement. J'ai toujours été là dans les bons, comme dans les mauvais moments. Ils peuvent vous montrer des photos

avec en tenue pour les différents moments festifs (les humains ont souvent de drôles d'idées...) Les infirmières m'ont souvent sollicité afin de les aider lors des soins douloureux, alors que je n'aime pas du tout les aiguilles, mais je suis là, sans faille. J'ai répondu présent durant les périodes de tests covid, et de vaccination. J'ai même appris à porter le masque pour les aider à faire de même. Dans les moments de deuil, les familles ont souvent demandé ma présence, et là, je me colle à eux le temps qu'il en ont besoin. Cet engagement, je le porte car il est lui-même porté par les équipes du foyer.

• **Ouverture d'esprit et Tolérance** : moi, j'accepte tout humain qui vient me faire une caresse. J'ai

même un petit faible pour toutes les personnes en situation de handicap que je croise. Lorsque je ne suis pas au foyer, et si je me ballade, je repère de loin une personne en fauteuil, et je vais toujours lui dire un petit bonjour. J'avoue que je travaille chaque jour ma tolérance aux cris, ou lorsque certains de ces conducteurs de fauteuils roulants ne font pas attention à moi qui profite d'une petite sieste en plein milieu d'un couloir...



Je pense qu'il a fallu une certaine ouverture d'esprit de la direction du foyer lorsque ma référente leur a proposé ce projet toutou un peu fou il y a 13 ans. En tant qu'Handi'chiens, je connais 52 commandes. Avec mes référentes, j'ai besoin de la bonne intonation de voix afin de répondre à la commande. Par contre, pour les résidents du foyer, j'accepte les signes, les sons, les synthèses vocales... Bref je suis beaucoup plus tolérant, et je m'adapte à chacun. Mon exigence s'exerce pour les professionnels !

• **Solidarité et Responsabilité** : Le foyer, c'est ma deuxième maison, j'y suis chez moi et solidaire de chacun. J'ai un bon sens de l'observation : si je vois que ma présence peut rassurer, ou apaiser, je me positionne comme il faut, que ce soit dans les réunions, les entretiens de professionnels, les entretiens avec les familles, ou tout simplement avec les résidents. Le vendredi en fin d'après-midi,

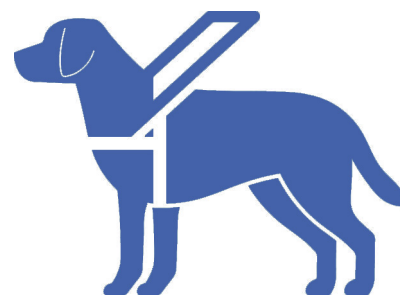
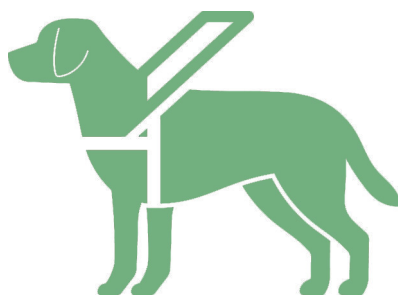
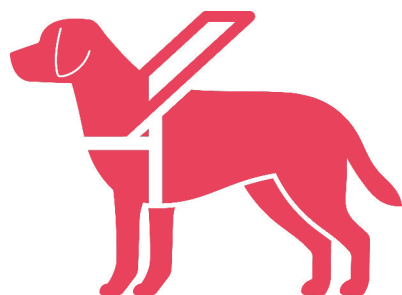
je vais me poser à l'entrée du foyer pour voir les familles, et me faire caresser. Je fais partie à part entière des professionnels du foyer, et je me sens un chien responsable. Je peux aller me promener seul avec un résident dans le jardin, mais, attention, j'ai mon caractère et je sais me faire comprendre. Je vais là où on a besoin de moi. Ces valeurs de l'APAJH Yvelines sont aussi celles portées par l'association Handi'Chiens. Ce sont elles qui me font vivre cette incroyable aventure d'être un chien d'accompagnement social. Alors oui, je vais fêter mes 13 ans le mois prochain. Mais, demandez aux humains que j'accompagne au quotidien, ma joie d'entrer dans le foyer tous les matins est intacte !! Alors oui, je travaille un peu moins, et m'autorise de belles siestes au travail, mais, dès que l'on m'appelle, je réponds présent, et je compte le faire le plus longtemps possible !!!!



HANDI'CHIENS est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle voit le jour en 1989 et sera reconnue d'utilité publique par décret le 7 mars 2012.

L'association a pour mission d'éduquer et de remettre GRATUITEMENT des Chiens d'Assistance à des personnes en situation de handicap.

Grâce à l'extraordinaire complicité qui l'unit à l'homme mais également à sa capacité à répondre à plus de 50 « commandes », un Handi'Chiens offre à son bénéficiaire, enfant ou adulte, une meilleure autonomie ainsi qu'une plus grande liberté, tout en favorisant le lien social.



SIAM78

Les valeurs associatives selon Nevez, chien d'accompagnement social

par Nevez, Chien d'accompagnement social Handi'chiens

Enfin, mon talent est reconnu à l'APA JH Yvelines ! Madeleine, ma cheffe humaine du SIAM 78 m'a demandé d'écrire un article sur le projet associatif. Alors, direct, j'ai demandé à Chatgpt de m'écrire un article vite fait, bien fait ! C'est un ado qui m'a dit de faire ça ! Trop bizarre, il m'a répondu que les chiens ne pouvaient pas avoir d'avis sur les valeurs de l'APA JH Yvelines... Je ne pensais pas être un jour victime de « canisme » (mot que je viens d'inventer pour évoquer le racisme envers les canidés) de la part d'une intelligence artificielle. Bref, revenons à notre sujet parce que mon humaine m'a menacé de me priver d'oreilles de cochon pendant un mois si je n'arrêtais pas mes bêtises... Alors, je me suis mis à décortiquer les valeurs de l'APA JH Yvelines :

- **Citoyenneté** : j'ai du mal à comprendre ce que ça veut dire, mais je pense que j'aide bien les enfants à devenir citoyen ! Je les aide à comprendre certaines règles de vie, telle que le respect, et la prise en compte de l'autre. Par exemple, moi je n'aime pas trop que l'on me caresse le devant de la tête, ou qu'on me chatouille les coussinets. Alors, je leur fais comprendre qu'ils doivent m'écouter quand je ne veux pas. Et, parfois, en fin de semaine, je suis fatigué, et même s'ils veulent faire des activités avec moi alors que je n'ai pas envie, ils doivent me respecter. J'espère que ça va les aider pour apprendre à respecter les autres.

Et puis, avec ma super cape je leur explique aussi la loi !

- **Engagement** : en parlant de ma cape, même quand je ne travaille pas, je me bats tous les jours pour faire comprendre aux humains des choses qui sont tellement simples, que je ne comprends pas qu'ils ne les comprennent pas. Par exemple, quand je veux accompagner mon humaine dans un magasin, et qu'il y a un monsieur à l'entrée qui me regarde en disant « les chiens sont interdits », moi, je montre bien ma cape, pendant que mon humaine explique. Des fois, elle se fâche quand on lui demande quel est son handicap, elle dit que ça ne les regarde pas. Moi, pendant ce temps, je fais bien mon travail, je reste sage et je leur fais



les yeux doux. Même s'il paraît que j'ai un charme fou, ça ne marche pas toujours... Alors, je vais dans plein d'endroits différents pour que tout le monde voit ma cape, et me pose des questions, en disant que je suis beau, et sage.

- **Ouverture d'Esprit et Tolérance** : ce qui me vient tout de suite à l'esprit, c'est que je tolère toutes sortes de récompenses : caresses, croquettes, même si j'ai une préférence pour les knacky... Mais en écrivant cela, je vois mon humaine qui me montre le paquet d'oreilles de cochon en fronçant les sourcils, alors, je pense qu'on ne parle pas de ça... Alors les humains doivent parler d'accepter tout le monde comme il est ! Nous les chiens, on ne comprend pas cette question, on

ne fait pas la différence entre les personnes qui ont, ou non, un handicap, ou un autre truc différent... Nous, on aime tous les humains pareil ! Moi, au SIAM 78, j'accepte toutes les couleurs, toutes les odeurs et j'adore que les enfants me racontent plein de façons différentes de vivre, et d'aborder le monde. Et puis, je m'adapte ! Certains n'aiment pas la bave ou les poils, d'autres ont un peu peur de moi, alors je garde mes distances. D'autres encore n'aiment pas les chiens, je l'avoue, je trouve ça bizarre, mais je respecte ! Et puis, dans ces cas-là, mon humaine me papouille en me disant que ce n'est pas grave !

- **Solidarité et Responsabilité** : même si je suis payé en croquettes, et en papouilles, pour travailler au SIAM 78, parfois, j'accepte de travailler gratuitement : je peux répondre à

une commande comme ça, pour faire plaisir ! Je vais dire bonjour à tout le monde, même aux enfants du SESSAD TSA, sans oublier les professionnels ! Eux aussi, ils sont solidaires, car ils me donnent leurs fonds de yaourt, ou des morceaux de fromage. Il m'arrive aussi de donner un coup de patte au SESSAD TSA, à l'IME, à l'IMPRO, ou au PCPE, mais je ne vois pas la différence, pour moi ce sont tous des enfants. En tant que chien d'accompagnement social, j'ai une grande responsabilité, je dois être exemplaire en toutes circonstances. Je représente les associations Handi'chiens et APA JH Yvelines, même durant mes jours de repos ! (Heureusement que mes fugues dans la Seine pour aller voir les canards sont restées secrètes...).

FOYER DES REAUX

S'approprier le projet associatif au Foyer des Réaux

par Isabelle ALEXANDRE, Directrice, Aurélia MAHRIC et Alexandra GODDET, Chefs de Service

les cadres de direction ont organisé un temps de travail sur l'appropriation du projet associatif lors d'une réunion institutionnelle.

Les salariés ont travaillé en 3 groupes, à l'aide de questions préparées par les cadres de direction, afin de mieux s'imprégner du projet associatif.

Voici la synthèse qui ressort des trois groupes :

Le projet associatif permet aux professionnels de s'assurer que leur accompagnement au quotidien auprès des résidents correspond bien aux valeurs de l'APAJH Yvelines. Le projet associatif est, pour les salariés, un fil conducteur sur lequel se fonde leur accompagnement des usagers, en tenant compte de la citoyenneté, du respect de la personne et de l'inclusion dans la société.

Le projet associatif permet d'avoir un cadre d'action au quotidien, afin de s'assurer que les professionnels intègrent les valeurs associatives dans leurs missions. De plus, cela leur permet de requestionner régulièrement leurs objectifs de travail. Pour les salariés, les cadres de direction portent le projet et ses valeurs, donnent le cap, et l'état d'esprit.

Il ressort de ce temps de réflexion que la valeur qui parle le plus aux trois groupes de travail est l'engagement. Pour les professionnels du foyer Les Réaux, « cette valeur est

la plus concrète au quotidien : bienveillance, bien-être de la personne accompagnée, respect du caractère individuel de chaque personne, collaboration avec les familles, qualité de vie au travail des professionnels ».

Voici, à travers quelques exemples, l'illustration au quotidien de la valeur engagement pour les trois groupes :

- « Sortir les résidents à l'extérieur du foyer, afin de ne pas cacher le handicap et changer ainsi le regard de la société. Prendre en charge de façon individualisée les toilettes et les repas selon les propres besoins de chaque résident. L'équipe veille à assurer à chaque résident un bon équilibre entre temps d'intimité, et vie collective, et à respecter les relations privilégiées, voire intimes, entre deux résidents, en veillant au consentement et à la vulnérabilité des uns et des autres ».

- « Proposer une activité adaptée à leurs goûts et capacités. S'adapter aux besoins et attentes du résident en lien avec son projet personnalisé d'accompagnement ».

- « Dans les actes de la vie quotidienne, nous prévenons, où nous pallions la perte d'autonomie des résidents. Au quotidien, nous les aidons à développer leurs habiletés psychomotrices, cognitives, émotionnelles... en tenant compte de leurs possibilités ».



SESSAD TSA

Sport de glisse au SESSAD TSA !

par Cécile BLANCHARD, Educatrice APA

Durant les périodes de vacances scolaires, des activités en groupe sont proposées aux enfants accompagnés par le SESSAD TSA. Activités artistiques ou bien activités sportives, il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts. (Trampoline, escalade, piscine, atelier peinture, danse, patinoire...).

Aller volontairement dans le froid, vraiment ? L'occasion peut-être de découvrir une nouvelle passion et de mettre en avant ses talents d'artistes !

Zoom sur la sortie à la patinoire d'Argenteuil le lundi 20/02/22 :

Ce groupe est composé de cinq jeunes collégiens et lycéens, accompagnés par sept professionnelles, avec tous

les niveaux confondus, allant du grand débutant au glisseur confirmé. Au programme, dépassement de soi et entraide pour des sensations garanties !

En attendant l'arrivée de l'ensemble du groupe, chacun échange sur ses expériences sportives personnelles passées. Pour plusieurs membres, cette sortie à la patinoire est une première, un peu d'appréhension qui sera vite remplacée par l'envie d'essayer.

Le top départ est donné, première étape, enfiler les patins à glace. Les pointures ont été données à l'avance, pour un gain de temps sur place. Un jeune se sent suffisamment confiant pour choisir des patins de hockey, pendant que d'autres essaient de maîtriser la marche pour rejoindre l'espace de glisse.

Armés de nos patins, de nos casques et nos gants, nous sommes prêts à nous engager sur la piste blanche étincelante.

Premiers pas sur la glace, objectif premier : rester debout ! Pas de panique, quelques chaises glissantes ont été louées pour nous aider à nous déplacer. Plusieurs

options s'offrent aux jeunes, maintenir les poignées pour avoir des appuis au sol plus stables, choisir l'option détente en s'asseyant et se laissant pousser par le guide. Ou bien faire un tour pour prendre conscience de sa capacité ou non à glisser seul.

Après quelques tests, nous nous lançons main dans la main, on se rassure, on s'encourage. Les jeunes acceptent volontiers de l'aide et sont aussi capables de tester leurs limites sur la piste, en restant près du bord tout de même, pour garder le contrôle.

Nous pouvons entendre une adolescente dire avec fierté « regardez-moi, regardez-moi ! » avec un grand sourire, ou bien par moment, il faut bien l'avouer, nous enten-

tons le bruit de quelques chutes plus ou moins maîtrisées.

On fait des pauses, on observe et on recommence.

Et oui, cette grande piste blanche s'apprivoise, il faut parfois tomber pour mieux comprendre comment utiliser son corps pour rester en équilibre. Je fléchis un peu les jambes, je regarde bien devant moi et interdiction formelle de se transformer en chamal-low !

Nous ne sommes pas seuls et de temps en temps nous avons l'impression d'être effleurés par des fusées, tellement les autres pratiquants sont rapides. Mais n'ayez crainte, après une heure de pratique, des conseils plein la tête et une bonne dose d'adrénaline, nous arrivons enfin nous aussi, à changer de direction, à prendre de la vitesse et à freiner correctement.

Fin de l'activité, le repos bien mérité, nous rendons le matériel et récupérons nos affaires. Un bon moment collectif qui aura permis à chacun et chacune de progresser.

Au final, les vacances avec le SESSAD c'est le bon plan !







FOYER DES REAUX

La fête de Mardi Gras au Foyer des Réaux

par Alexandra GODDET, Chef de Service

Jeudi 23 février, les résidents, déguisés, étaient tous réunis pour après-midi dansant qui a été ponctué par un goûter crêpes, préparé par Thierry, le responsable Sodexo.

Tous se sont bien régalés et ont apprécié les bonnes crêpes à la pâte à tartiner et à la confiture, arrosées de jus de fruit, et coca-cola.



Au programme du Fil en 2023



Avril 2023

Les prestataires et partenaires de
l'APA-JH Yvelines



Mai 2023

Les personnels de soin au quotidien



Bienvenue aux nouveaux embauchés :



SESSAD APIDAY TSLA : SANZ Céline - PSYCHOMOTRICIENNE

SESSAD TSA : SGHAIER Anissa - PSYCHOLOGUE

FOYER DES REAUX : STAJIC Sarah - SECRETAIRE

ESAT JEAN CHARCOT : LOPES Carla - AGENT D'ENTRETIEN

DIH-DOP-360 : BECKER Lucie - CONSEILLER PARCOURS REFERENT PAG

UEMA BONNIERES : FAVIER Mélody - EDUCATRICE SPECIALISEE

Bonne route à :



FOYER DES REAUX : KONATE Mariame - SECRETAIRE

UEMA BONNIERES : BREMONT Karenne - EDUCATRICE SPECIALISEE

FOYER DE LA PLAINE : CHANUT Béatrice - AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE